

Décision

Générale

colonial

Décision n° 301 du 6 mars 1946 :

n° 301

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 mars 1946

Numéro JO
n° 3 du 31/03/1946

Date du numéro
31 mars 1946

TEXTE INTÉGRAL

A été libéré du service actif par mesure disciplinaire le milicien : Pour compter du 1er mars 1946. Awale Dabbar, 2e classe. 2e compagnie, numéro matricule 1326, pour attitude très incorrecte et indisciplinée envers son officier en présence de toute la S. M. A.